



Qualification des intervenants
Formateur / Testeur habilité R485

Moyens pédagogiques et techniques
Salle de cours / Zone d'évolution /
Gerbeurs à conducteur
accompagnant

Durée de la formation

21h soit 3j

Taux de satisfaction

99.8%

Taux de réussite

99.9%

Débouchés

Débouchés éventuels : préparateur de
commandes, technicien en logistique
d'entreposage, gestionnaire de
stocks, chef magasinier ou chef de
quai.

Nombre de places maximum par
action : 6 pers.

Délai d'accès

Moins de 30 jours après la demande
devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être
adaptées à toute situation d'handicap
ou toutes difficultés Contactez nous
pour plus de renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de
gants, chaussures de sécurité, et
casque

Tél : 04 66 29 85 02

Mail : contact@acerfsformation.com

Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

PROGRAMME DE LA FORMATION

CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs à conducteur accompagnant -
Cat 2

Objectifs :

- Être capable d'utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant dans toutes ses fonctions et dans des conditions optimales de travail en sécurité.
- Assurer la maintenance de premier niveau, rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées
- Passer avec succès les tests théoriques et pratiques dans le respect des règles de sécurité conformément à la recommandation CNAM R485

Public et prérequis de la formation

Personnel débutant dans la conduite de gerbeurs à conducteur accompagnant

Contenu de la formation

Formation théorique – 7 heures

- > Connaissances générales
- > Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- > Tableau / abaque de charges
- > Exploitation des chariots à conducteur porté
- > Adéquation
- > Technique de mise en œuvre des manœuvres
- > Prise de poste
- > Connaissance de l'instrumentation
- > Connaissance des organes de sécurité
- > Connaissance des fonctions de l'équipement
- > Fin de poste et maintenance

Formation pratique – 7 heures

- > Prise de poste et mise en service
- > Conduite et circulation marche avant / marche arrière (à vide et en charge)
- > Prendre et déposer une charge au sol
- > S'assurer de l'adéquation
- > Savoir se positionner
- > Vérifier le lieu de dépose
- > Gerber et dégerber en pile
- > S'assurer de l'adéquation
- > Apprécier les conditions de réalisation, l'état du palettier et des charges
- > Empiler et dépiler 3 charges (savoir les stocker et les déstocker)
- > Stocker et déstocker sur un palettier
- > S'assurer de l'adéquation
- > Localiser les emplacements
- > Charger et décharger un transport à partir d'un quai
- > S'assurer de l'adéquation du gerbeur et du véhicule suivant la manutention à réaliser
- > S'assurer de l'état du hayon, du quai niveleur ou du pont de liaison / vérifier son adéquation
- > Mettre en place le hayon, le quai niveleur ou le pont de liaison
- > Adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur
- > Prendre et déposer 3 charges conformément au plan de chargement
- > Décharger le véhicule et déposer les charges à l'endroit prévu
- > Réaliser la fin de poste et la maintenance du gerbeur.

Test CACES® – 7 heures

Modalités d'évaluations

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques. La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

? d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,

? et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

? d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,

? et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,



Certificat
N° D-680-09



Tél : 04 66 29 85 02
Mail : contact@acerfsformation.com
Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

PROGRAMME DE LA FORMATION

CACES® R485 Chariots de manutention automoteurs à conducteur accompagnant -
Cat 2

? et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

Sanction de la formation

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la recommandation R485 Catégorie 2



Certificat
N° D-680-09